

CAP INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS (CAP IMTB)

1 an
ou
2 ans

LA FORMATION

OBJECTIF

Former des professionnels polyvalents capables d'intervenir dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel :

- **EP 1** : Etude et préparation d'une intervention. Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique - Choisir les matériels et les outillages.
- **EP 2** : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

Déterminer des quantités de fournitures - Organiser son poste de travail - Sécuriser son intervention - Réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes - Utiliser des échafaudages - Réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment - Réparer et poser des revêtements muraux et de faïence - Réparer, poser des revêtements de sol - Appliquer des produits de peinture - Replier le chantier - Contrôler le travail réalisé.

- **EP 3** : Réalisation de travaux spécifiques
Échanger, rendre compte oralement - Intervenir à proximité des réseaux - Maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire - Assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique - Assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique - Installer, mettre en service un équipement électrique et domotique - Installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique.

Enseignement général :

- EG1 : Français / Histoire, géographie / Enseignement moral et civique.
- EG2 : Mathématiques / Sciences.
- EG3 : Education physique et sportive.
- EG4 : Prévention, santé et environnement.
- EG5 : Anglais.
- Arts appliqués.
- Chef d'œuvre.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

DURÉE

- 410 heures en centre sur 12 à 13 semaines par an en fonction du planning.
- Rentrée en septembre.

RYTHME D'ALTERNANCE

- Une à deux semaines par mois à la MFR, en fonction du planning ; le reste du temps en milieu professionnel.

STATUT

- Salarié : apprentissage jusqu'à 30 ans (dérogations possibles).
- Stagiaire de la formation professionnelle.
- Financement individuel.

EXAMEN / DIPLOME

- Diplôme de niveau 3.
- N°RNCP : 35696 (date d'échéance de l'enregistrement 31-08-2028).
- Modalité d'évaluation : épreuves ponctuelles terminales.
- Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

METHODES PEDAGOGIQUES

Modalités de la formation :

- Formation en présentiel au CFA/MFR et 4% en distanciel asynchrone.
- Formation en alternance.

Méthodes pédagogiques :

- Enquêtes en milieu professionnel.
- Accompagnement individualisé et auto-évaluation.
- Travaux de groupe.
- Travaux de recherche et apports théoriques.
- Visites / interventions de professionnels.

SITE DE FORMATION

MFR TOULOUSE NORD
2 Impasse de la Saudrune
31140 Launaguet

CONTACT :

05.34.27.69.70
mfr.launaguet@mfr.asso.fr
www.mfr-toulousenord.fr



PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (Dérogations possibles, nous consulter).
- Avoir 15 ans révolus et avoir achevé un cycle de l'enseignement secondaire.
- Admission après étude du dossier et entretien de motivation. Réponse sous 20 jours ouvrables sous réserve de disposer des documents demandés.
- (Date limite d'entrée en formation en apprentissage : 3 mois avant ou 3 mois après le début du cycle).
- Être titulaire d'un CAP au minimum pour bénéficier d'un parcours en 1 an.

VERS QUELS METIERS ?

Professionnel généraliste du bâtiment compétent pour diagnostiquer, prévoir, réaliser et contrôler les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments de collectivité, au maintien en sécurité des circuits et réseaux mais également des usagers des bâtiments.

POURSUITE D'ETUDE

- BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment.
- Spécialisation dans un corps d'état.

FINANCEMENT

- Frais pédagogiques (nous consulter).
- Apprentissage : prise en charge des frais de formation par l'OPCO : nous consulter.
- Autres statuts : possibilités de prise en charge. Nous consulter pour plus de détails.

ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

